



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 58

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 16 Janvier 2014

Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux.

Mesdames et messieurs, chers amis,
En ce début d'année, le conseil municipal, le personnel communal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir dans cette salle. C'est l'occasion pour nous de vous adresser de vive voix nos meilleurs vœux, à vous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches. (...)

Je peux faire une rétrospective de l'année écoulée et évoquer devant vous les travaux réalisés en 2013.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'entretien des bâtiments communaux ; la dépense s'élève à un peu plus de 9000,00 € TTC. (...)

Les autres gros travaux de bâtiment concernent la mise en service d'une salle de séminaire au Manoir de la Rivière en début d'année pour un montant de 121 877 € auxquels il convient d'ajouter 15 320 € d'équipement (rideaux, mobilier, vidéo projecteur et connexion internet). Une subvention de 9600 € nous a été attribuée dans le cadre du contrat de territoire avec le Conseil Général. (...)

En septembre, nous avons eu la livraison de la rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne poste. Cette rénovation a consisté en l'aménagement d'un séjour-cuisine, d'une chambre et d'une pièce d'eau avec sanitaires. Le montant total des travaux a été de 45 885 €. (...)

Enfin, nous allons réceptionner lundi prochain les travaux de rénovation des anciens locaux techniques que nous appellerons désormais les nouveaux locaux commerciaux : 2 cellules de 20 m² environ. (...) Dans le même temps, nous avons la nécessité de refaire les toilettes publiques, c'est chose faite puisqu'elles ont été incluses dans ce projet. Le coût total de l'ensemble est de 55 000 €. Une subvention de 4666 € nous a été attribuée dans le cadre du contrat de territoire avec le Conseil Général.

Route de Trémoré, La commune a indirectement participé au projet de la maternelle sur le site de l'école Le Sacré Cœur en réalisant une première tranche de travaux liés aux aménagements périphériques pour un montant de 45000 €.

Un autre projet important s'est concrétisé cette année : la réfection du terrain des sports avec, la construction d'une piste d'athlétisme par la communauté de communes du Pays de Caulnes. Ce projet de piste a imposé le changement d'orientation du terrain de foot. Le coût de l'ensemble des travaux (terrain, rénovation des locaux : vestiaires et buvette) s'élève à 130000 €. Je remercie au passage les bénévoles des 2 clubs, de foot et d'athlétisme, qui ont pris de leur temps pour réaliser les travaux de peinture intérieure.

Toutes ces modifications ont également entraîné la pose d'un nouvel éclairage pour un montant de 29000 € à charge de la commune, déduction faite de la participation du Syndicat d'Electricité pour 50 % du montant total des travaux. (...)

Sur la voirie communale, ce sont plus de 40000 € qui ont été engagés cette année encore (11000 € en investissement sur les chemins, 31000 € en fonctionnement : élagage, fauchage, curage). La communauté de communes a quant à elle investi 107 000 € sur nos voies et dépensé 8 500 € pour des travaux de curage. (...)

2013 a vu se clore également l'inventaire de notre voirie communale auquel chacun a eu la possibilité de contribuer lors de l'enquête publique. Le coût de cet inventaire a été de 9304 €. (...)

D'autres dépenses pour frais d'étude ont été soldées en 2013. Elles concernent des projets en cours ; je peux donc les évoquer puisqu'ils sont déjà engagés.

L'étude concernant les travaux de l'église tout d'abord pour un montant de 29013 €. La rénovation (...) concerne : la rénovation du clocher, intérieur et extérieur, la rénovation des deux annexes de ce clocher, intérieur et extérieur, la façade extérieure sud, la rénovation des plafonds de la nef et du bas-côté sud, la mise aux normes « accessibilité aux personnes à mobilité réduite ». Le montant global du marché s'élève à près de 710 000,00 € TTC (650 K€ de travaux et 60 K€ d'honoraires divers. (...)) Les travaux devraient être réalisés sur les deux à trois prochaines années. (...)

La seconde étude qui nous a été remise et qui vous a été présentée en juillet 2013 concernait le travail réalisé sur le devenir de notre commune. (...) Cette présentation englobait également le projet de lotissement du Domaine de l'Etang. En ce qui concerne ce lotissement, le conseil municipal prendra connaissance prochainement des derniers éléments qui m'ont été transmis suite aux fouilles préventives d'archéologie qui ont été menées. (...)

Je voulais évoquer également quelques investissements réalisés au niveau du cimetière : la pose d'un nouveau columbarium, la pose de cavurnes, et la construction d'un abri pour les cérémonies par temps de pluie pour un montant global de 8500 €. Le CCAS apportera pour sa part une contribution pour la construction de l'abri, contribution issue d'un don reçu de M. Joseph DAVY en 2008 à qui je rends un hommage chaleureux aujourd'hui.

Dernier projet dont je peux parler puisqu'il sera mis en œuvre à la fin de ce mois. Il concerne l'effacement des réseaux électrique et téléphonique pour les rues de Caulnes, autour de l'église et la rue de Broons. Cette opération s'inscrit dans une logique de remplacement obligatoire (...) Le montant restant à la charge de la commune pour cette opération est de 140 000 € TTC. (...)

Pour ce qui est des projets futurs nous aurons l'occasion d'en reparler, mais pour aujourd'hui il me reste à vous renouveler mes vœux de bonne année, de bonne santé et **VIVE PLUMAUGAT !**

RESUME CONSEIL DU 11 Janvier :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Classement de la voirie : Résultat de l'enquête publique et mise à jour du tableau des voies communales et chemins ruraux :

M. le Maire rappelle la délibération du 15 décembre 2012 ou le CM avait décidé de procéder au classement de la voirie et celle du 10 juin 2013 ou l'assemblée avait décidé d'ouvrir une enquête publique sur la mise à jour de la voirie (enquête publique réalisée du 10 au 27 septembre 2013). M. le Maire rend compte des conclusions du commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable. Le projet de classement recense 77,990 kilomètres de voies communales et 156,660 kilomètres de chemins ruraux. Après délibération, le CM approuve ce projet de classement.

Syndicat Départemental d'Electricité : adoption des nouveaux statuts :

M. le Maire fait part au CM du projet de modification des statuts du SDE pour tenir compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie. Après délibération, le CM approuve les nouveaux statuts.

Rue de Broons : effacement des réseaux Basse Tension et Eclairage Public :

M. le Maire fait part au CM qu'avant d'intervenir sur la voirie de la rue de Bröons, il est nécessaire d'effacer les réseaux. Après délibération le CM approuve le projet d'effacement des réseaux et les devis estimatifs présentés par le SDE ; basse tension : 18 000 € HT, part à la charge de la commune ; éclairage public : 16 080 € HT, part à la charge de la commune.

Effacement réseau téléphonique rue de Broons : devis SDE :

M. le Maire fait part au CM qu'avant d'intervenir sur la voirie de la rue de Bröons, il est nécessaire d'effacer le réseau téléphonique. Après délibération le CM approuve le devis estimatif présenté par le SDE : 16 800 € TTC, travaux à la charge de la commune.

Assainissement : devis extension secteur Touche : M. le Maire fait part au CM qu'il a été saisi d'une demande d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de la Touche et il présente un devis de la SAUR. Après délibération, le CM approuve cette extension et retient l'offre de la SAUR.

Demande subvention : extension réseau assainissement : M. le Maire expose au CM que le projet d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de la Touche peut être subventionné par la Région. Après délibération, le CM sollicite une subvention auprès de la Région.

Devis radiateurs vestiaires stade : M. le Maire expose au CM le dysfonctionnement des radiateurs des vestiaires du stade et présente les devis. Après délibération le CM décide de réaliser les travaux et retient le devis de M. ECHAVE.

Devis BUSNEL carrefour route de Trémoriel (modification) : M. le Maire rappelle au CM que les travaux de rambarde pour l'aménagement du carrefour rue de Trémoriel ont été confiés aux ETS BUSNEL et qu'il y a des modifications à apporter. Après délibération, le CM approuve ces modifications et donne pouvoir à M. le Maire pour signer le nouveau devis.

Adhésion à l'Établissement Public Administratif d'Appui aux collectivités locales : M. le Maire expose au CM l'article 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délibérations du conseil Général qui préconisent d'adhérer à cet établissement public pour recevoir une assistance d'ordre technique, juridique ou financière. Après délibération le CM décide d'adhérer à cet établissement et de verser une cotisation annuelle de 0,75 € par habitant.

Missions optionnelles du Centre Gestion : autorisation signature convention : M. le Maire rappelle que conformément à la loi notre commune adhère au Centre Gestion, et que cette organisation souhaite réviser la convention dans un souci de simplification et d'harmonisation des procédures administratives. Après délibération le CM confirme l'affiliation de la commune au Centre de Gestion et autorise M. le Maire à signer cette convention.

Demande subvention 2^{ème} tranche des travaux de l'église : M. le maire rappelle que dans le cadre des travaux de restauration de l'église l'Etat peut dans certains cas attribuer une subvention appelée DETR. Le CM autorise M. le maire à déposer le dossier correspondant.

PELE – MELE :

1 – L'association **Les Petits Breizh du 22** est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes. RDV tous les mardis matin à Plumaugat (en dehors du RPAM) et vendredis matin à la garderie route de Lanrelas de 10H00 à 12H00. A Caulnes, tous les jeudis matin (pendant les périodes scolaires) à la salle omnisports de 10H00 à 12H00. Ouvert à tous avec une cotisation de 12 €/an. Renseignements : 02.96.83.11.21.

2 – L'**OISCL** invite les jeunes qui auront entre 14 et 17 ans en juillet 2014 à se réunir le samedi 18 janvier dans les locaux de l'Espace Djeuns, route de Plumaugat (derrière la piscine de Bröons) afin de préparer le séjour d'été de juillet 2014. Cette réunion qui n'engage à rien, sera l'occasion de discuter autour de 2 projets de vacances. Information auprès de Gilles à l'OISCL : 02.96.84.73.36.

3 – **L'Etat simplifie vos démarches :** les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

4 – Le matin et de 18H00 à 20H00, la consommation d'électricité grimpe en flèche. Adoptez l'**EcoW'attitude** grâce à www.ecowatt-bretagne.fr

5 – **RAPPEL :** à compter de 2014, pour toutes les élections, les électeurs devront **obligatoirement** présenter en même temps que la carte d'électeur, une **pièce d'identité** au moment de voter : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser avec photo, carte du combattant

6 – Le bar « **L'Hermine** » vous informe de sa fermeture du 20 au 29 janvier.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de décembre à janvier

18 janvier : Sainte Barbe

20 janvier : Belote Club du bon Accueil

26 janvier : Thé dansant Club du Bon Accueil

4 février : AG CUMA Salle Saint Pierre à 10H30

8 février : Assemblée générale de la Fanfare

9 février : Loto du Comité des fêtes

15 février : potée Plumaugat Athlétisme

22 & 23 février : Théâtre de la Nicolail'

Messes :

Samedi 18 janvier à 18h00 à Plumaugat (Sainte Barbe)

Dimanche 9 février à 10h30 à Saint Jouan (messe des familles)

Samedi 15 février à 18h00 à Plumaugat

Football : A domicile (horaires à confirmer)

26 janvier à 15h00 : Plénée Jugon EA (2)

2 février à 13h00 : Merdrignac CS (2)

16 février à 15h30 : Illifaut CS (2)

23 février à 15h30 : St Jacut SP (2)

Portes ouvertes :

Montauban de Bretagne :

Lycée Professionnel Saint Nicolas La Providence → le samedi 18 janvier de 9h00 à 12H00.

Bröons :

Lycée Sainte Marie et Collège Notre Dame → le samedi 25 janvier de 9H30 à 12H30.

Quessoy :

Pôle de formation La Ville Davy → le samedi 8 février de 9H00 à 18H00.